



Foot en Salle

PROVINCE DE NAMUR

Infos

Editeur responsable: CEP Namur, Fays 6c, 5590 ACHENE - Saison 2021/2022 - N°2 - 01/09/2021

Réalisation: Jean-Pierre DELFORGE - Partie officielle: Jean SCHEERS - Prochain numéro: 15/09/2021

DEMANDE D'AFFILIATION

Toute demande d'affiliation doit être transmise à la fédération via la plate-forme digitale mise à la disposition des clubs à l'adresse <https://gestion.lffs.eu>.

Il convient de remplir avec beaucoup de rigueur tous les champs obligatoires, de ne pas oublier de joindre un document d'identité, de préférence la copie recto-verso de la carte d'identité et, si le membre souhaite jouer, une attestation de contre-indication à la pratique du football en salle signée par un médecin.

Tout manquement risque bien de retarder la validation de l'affiliation, le délai de quatre jours ouvrables ne pouvant alors plus être garanti.



DECLARATION D'ACCIDENT

Toute déclaration d'accident doit être renvoyée dans les huit jours qui suivent les faits, sous peine de ne pas être prise en considération,

à la :

L.F.F.S.

Esplanade de la Légia 9/01
4430 ANS

Demandes d'affiliation : des précisions importantes

→Page 2

Toi aussi, deviens arbitre

→ Cours accessibles dès l'âge de 15 ans
→ Si tu le souhaites, tu peux continuer à jouer
→ Trois soirées de cours

Renseignements:
0487/33 37 10
namur@lffs.eu

La prochaine session de cours pour candidats arbitres, organisée par la commission provinciale d'arbitrage, se déroulera les **16, 23 et 30/9/2021** de 19h30 à environ 22h au centre Adeps de Jambes.

→Page 13

DEMANDES D’AFFILIATION - PRÉCISIONS TRÈS IMPORTANTES

Vous devez obligatoirement sélectionner l’équipe. Pour ce faire, cliquez sur la liste déroulante.

Rôles

Senior Dame Instance Correspondant qualifié

Sélectionnez les équipes Jeune Entraîneur Membre ES

Arbitre Président

Si vous remettez un certificat médical, la date à laquelle vous le téléchargez doit **IMPERATIVEMENT** être encodée. Dans le cas contraire, le membre possédera un statut de « non sportif » et ne pourra pas être aligné comme joueur, même si l’attestation médicale a été téléchargée. Pour qu’il bénéficie d’un statut de « sportif », il vous appartiendra de nous remettre plus tard une demande de changement de statut.

En validant la date, le statut du membre (« sportif » ou « non sportif ») se met automatiquement à jour.

Informations additionnelles

Certif. médical 08/06/2021

Statut sportif * Sportif

Si vous introduisez deux pièces d’identité, pour chacune d’elle, il faut préciser le type de la pièce

Pièces jointes

Pièce d'identité 1

Pièce d'identité 2

Certificat médical

Preuve de paiement

Pièces jointes

Pièce d'identité 1

Pièce d'identité 2

Certificat médical

Preuve de paiement

L’attestation médicale :

- doit être établie après le 1^{er} avril 2021
- doit être complétée par le médecin ET la personne - TOUS les champs doivent être remplis -
- doit être signée et datée par la personne

Si vous demandez une affiliation pour une personne appelée à être alignée comme joueur, il vous est conseillé d’attendre de posséder l’attestation médicale avant d’effectuer la demande.

Dans le cas contraire, lorsque vous recevrez l’attestation, vous devrez l’envoyer par courriel à secretariat@lffs.eu avec, **obligatoirement dans le même fichier**, la demande de changement de statut dûment complétée. Vous trouverez ce dernier formulaire sur le site lffsnamur.be (onglet « documents »).

La preuve de paiement doit être téléchargée.

En communication, vous devez indiquer le matricule et le nom du club ainsi que le prénom et le nom de la personne que vous souhaitez affilier.

Le montant à verser pour une licence « senior » est de 23 € et pour une licence « jeune » de 8 €.

Tous les documents téléchargés doivent être correctement scannés (surtout s’il s’agit d’une photo) et LISIBLES sinon ils ne peuvent être pris en considération.

Que faire en cas de blessure ?

Dans tous les cas, la déclaration d'accident doit être renvoyée dans les 8 jours

Vous avez été blessé lors d'un match officiel, un match amical, un tournoi ?

Dès la fin du match, vous devez le signaler à l'arbitre et lui communiquer l'endroit de la blessure. Quelle que soit sa gravité ! N'oubliez jamais qu'une petite douleur sur le moment peut s'intensifier pour devenir rapidement insupportable et vous obliger à consulter un médecin...

L'arbitre l'indiquera immédiatement sur la feuille de match en précisant l'endroit de la blessure.

Si la blessure n'a pas été notée sur la feuille de match, la déclaration d'accident ne peut pas être prise en considération. Nous conseillons donc vivement au délégué ou au capitaine de l'équipe concernée, avant de signer la feuille de match, de vérifier que la blessure a bien été notée.

Dans les 8 jours calendrier, vous devez:

1) remplir la déclaration d'accident (1^{re}, 2^e et 3^e pages du formulaire ad hoc).

Si un membre de la L.F.F.S. était présent, vous pouvez renseigner ses coordonnées dans le « cadre 9 - surveillance » du formulaire.

2) faire remplir le certificat médical (4^e page du formulaire) par le médecin qui vous examine.

Si le médecin vous remet un certificat médical sur papier libre, il faut le joindre au formulaire « Déclaration d'accident » et laisser cette 4^e page vierge.

3) renvoyer la déclaration d'accident à la L.F.F.S., Esplanade de la Légia 9/01, 4430 ANS, avec, si l'accident s'est produit lors d'un match amical ou un tournoi, une copie de l'autorisation accordée par le secrétaire provincial ET la feuille de match originale (exemplaire blanc) complètement remplie et signée par toutes les parties.

Les documents peuvent également être renvoyés par courriel, uniquement en format pdf de bonne qualité dans un seul fichier, à accidents@lffs.eu.

La copie de la feuille de match (exemplaire jaune ou rose) peut être demandée jusqu'à la fin de la saison à chacune des deux équipes en présence lors d'un match amical ou officiel, ou un tournoi.

Toute déclaration renvoyée tardivement ne sera pas prise en considération.

Dès que votre déclaration d'accident aura été examinée et encodée, à la seule condition qu'elle soit complète, vous recevrez de la L.F.F.S. un numéro de dossier dans les huit jours de sa réception.

Toutes les pièces justificatives doivent alors être directement envoyées à Ethias, rue des Croisiers 24, 4000 Liège, après y avoir indiqué le numéro de dossier auxquelles elle se rapportent. Nous vous conseillons de toujours en faire une copie avant leur envoi.

Comment déclarer un match amical ou un tournoi ?

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS POUR QUE VOTRE ACTIVITÉ SOIT COUVERTE PAR L'ASSURANCE ?

Pour que les membres qui participent à un match amical ou à un tournoi organisé par un club **soient assurés, celui-ci doit avoir été déclaré** au plus tard 72 heures avant son déroulement par courrier ou par mail au secrétariat provincial dont le club organisateur dépend.

Les données suivantes doivent être reprises dans la déclaration : les équipes en présence, la date et l'heure du(des) match(es), la salle omnisports (nom + adresse) où se déroule le match ou le tournoi.

Le secrétariat provincial accuse réception de la demande avant le match amical ou le tournoi par l'envoi d'un courriel au correspondant qualifié. Si ce dernier ne le reçoit pas, il lui appartient de prendre contact avec le secrétaire provincial avant le match amical ou le tournoi. L'absence d'autorisation avant le match ou le tournoi implique, en effet, que les participants ne sont pas couverts par l'assurance.

Une feuille de match reprenant les prénoms, noms, dates de naissance et numéros de licences des joueurs doit être établie pour tout match et signée par les différentes parties (délégués, capitaines, arbitre), exactement comme en championnat.

Toute déclaration pour un accident survenant lors d'un match amical ou un tournoi qui n'a pas été déclaré ne sera pas prise en considération.



COUPES PROVINCIALES 2021/2022 - LE TIRAGE AU SORT

Coupe de la Province - Challenge Jean-Pierre Lurkin

Tour N° 1 - 13/09/2021 au 08/10/2021

NACPPRM001	3221002	RSC FRASNES B	-	6076001	MF EVELETTE
NACPPRM002	5259001	BOCA FRAIRE	-	7385001	MFC ANDENNE 53
NACPPRM003	5260002	AGES DE HEER B	-	5268001	NATOYE FUTSAL
NACPPRM004	7288002	MHC AUVELAIS B	-	7240001	WALCOURT EAGLES
NACPPRM005	4632002	MFC NAMUR UTD B	-	7357001	FT COUVIN CHIMAY
NACPPRM006	1478002	BORUSSIA LOYERS B	-	3896005	BV MONT E
NACPPRM007	7105001	BORUSSIA ERPENT	-	3478001	GUNNERS TAMINES
NACPPRM008	4910001	ARTHURO METTET	-	6489001	OLYMPIC JAMBES
NACPPRM009	7287001	JEMEPPE UTD	-	1407002	I NAMECHE 83 B
NACPPRM010	7448001	MF OHEYTOIS	-	7195001	ADN HAVELANGE
NACPPRM011	5595001	FRIENDS FOSSES	-	6491003	BATY HAVELANGE C
NACPPRM012	5990002	NP AUVELAIS B	-	3896006	BV MONT F
NACPPRM013	7196001	FTS FOSSES	-	5876002	CHEMINOT NAMUR B
NACPPRM014	5560003	GEDINNE UTD C	-	2995002	WALCOURT STREE B
NACPPRM015	7449001	HH CINEY	-	5985001	CELTIC FORVILLE
NACPPRM016	2553003	MFC CLERMONT C	-	3099003	MFC GOURDINNE C
NACPPRM017	7362001	CAPTAIN HAVELANGE	-	7345001	BIVOUCAC PETIT WARET
NACPPRM018	6449001	MJ TAMINES FC	-	7287002	JEMEPPE UTD B
NACPPRM019	5893002	YRB WALCOURT B	-	5982001	TEMPLoux MF
NACPPRM020	4306003	FLORENNES UTD C	-	7466001	REAL TAMINES
NACPPRM021	7040001	BVB09 METTET	-	6446001	MFC VEDRIN
NACPPRM022	7384001	NAMUR GLADIATORS	-	1478003	BORUSSIA LOYERS C
NACPPRM023	3102001	BB FERNELMONT	-	7288001	MHC AUVELAIS
NACPPRM024	7197001	NAMUR TEAM	-	7346001	CONC NAMUR BOMEL
NACPPRM025	7285001	SPORTING JEMEPPE	-	7380001	AG FLAWINNE
NACPPRM026	7061001	MARIEMBOURG UTD	-	5981003	RD NAMUR 14 C
NACPPRM027	7382001	SPORTING ANDENNE	-	7381001	RC AUVELAIS
NACPPRM028	7254001	SCO RHISNES	-	5998001	DF SAMBREVILLE
NACPPRM029	4162001	SPORTING WALCOURT	-	5221002	F MOIGNELEE 75 B
NACPPRM030	7441001	ATHLETIC FLOREFFE	-	2995003	WALCOURT STREE C
NACPPRM031	2337002	A TAVIERS B	-	6282001	MIAVOYE BULLS
NACPPRM032	5023001	MFC HOUR	-	5696003	BOIS VILLERS C
NACPPRM033	7344001	LA MEUTE METTET	-	5897002	ALLIANCE FOSSES B
NACPPRM034	4306002	FLORENNES UTD B	-	5989002	REA LOYERS KN B
NACPPRM035	4032001	DEPORTIVO NEFFE	-	7484001	CLD FERNELMONT
NACPPRM036	7382002	SPORTING ANDENNE B	-	7150002	SPARTAK VONECHE B
NACPPRM037	5981002	RED DEVILS NAMUR 14 B	-	1444003	BS ANHEE C
NACPPRM038	4307001	LACLOS GEMBLOUX	-	7434001	HESBAYE FERNELMONT
NACPPRM039	5872001	BIRAN BEAURAING	-	5423001	MFCC NAMUR
NACPPRM040	4162002	SPORT WALCOURT B	-	7192001	RLD HAMOIS
NACPPRM041	7464001	NAMUR FANATIK	-	6490001	NAMUR PIRATES
NACPPRM042	1162003	MS JEMEPPE C	-	3896003	BV MONT C
NACPPRM043	4774001	LIBERTY PONTAURY	-	5980001	B TAMINES AISEAU
NACPPRM044	7355001	ZENITH LANEFFE	-	7153001	IMPAK CHAUMONT
NACPPRM045	7149001	FAC NAMUR	-	7290001	MFC VOGENEE
NACPPRM046	5687001	FC FLAVION	-	5260001	AGES DE HEER

NACPPRM047	4630003	MF SEILLOIS C	-	6490002	NAMUR PIRATES B
<u>Tour N° 2 - 25/10/2021 au 19/11/2021</u>					
NACPPRM048		Vainqueur NACPPRM034	-		Vainqueur NACPPRM003
NACPPRM049		Vainqueur NACPPRM012	-	7194001	KFK FLOREFFE
NACPPRM050		Vainqueur NACPPRM047	-		Vainqueur NACPPRM037
NACPPRM051	5225001	J MOSANE ANHEE	-		Vainqueur NACPPRM040
NACPPRM052		Vainqueur NACPPRM043	-	4290001	SPORTING NAMUR
NACPPRM053	4351001	MF FERNELMONT	-	5836001	F FAMILY NAMUR
NACPPRM054		Vainqueur NACPPRM002	-	3249001	SOMZEE TOYS
NACPPRM055	2553002	MFC CLERMONT B	-		Vainqueur NACPPRM015
NACPPRM056		Vainqueur NACPPRM044	-		Vainqueur NACPPRM033
NACPPRM057		Vainqueur NACPPRM010	-		Vainqueur NACPPRM013
NACPPRM058		Vainqueur NACPPRM014	-	5427001	PETITE CHAPELLE
NACPPRM059		Vainqueur NACPPRM022	-	4056002	MFC CINEY B
NACPPRM060	6491002	BATY HAVELANGE B	-		Vainqueur NACPPRM016
NACPPRM061	5895001	RUS DINANT	-		Vainqueur NACPPRM006
NACPPRM062		Vainqueur NACPPRM008	-		Vainqueur NACPPRM032
NACPPRM063	5893001	YRB WALCOURT	-	5696001	BOIS DE VILLERS
NACPPRM064	5897001	ALLIANCE FOSSES	-	7013001	DYNAM GEMBLOUX
NACPPRM065		Vainqueur NACPPRM039	-		Vainqueur NACPPRM024
NACPPRM066	5894001	CANARIS ANDENNE	-		Vainqueur NACPPRM011
NACPPRM067	5223001	LA BRUYERE FT	-		Vainqueur NACPPRM019
NACPPRM068		Vainqueur NACPPRM029	-	5995001	DRUGHI TAMINES
NACPPRM069	3221001	RSC FRASNES	-		Vainqueur NACPPRM030
NACPPRM070	1478002	BORUSSIA LOYERS B	-		Vainqueur NACPPRM021
NACPPRM071		Vainqueur NACPPRM001	-		Vainqueur NACPPRM045
NACPPRM072	4056003	MFC CINEY C	-	5696002	BOIS DE VILLERS B
NACPPRM073		Vainqueur NACPPRM046	-	5983001	HANZINNE CITY
NACPPRM074	5987001	CFCB WALCOURT	-		Vainqueur NACPPRM026
NACPPRM075	5560002	GEDINNE UTD B	-	3896004	BV MONT D
NACPPRM076		Vainqueur NACPPRM025	-	1162002	MS JEMEPPE B
NACPPRM077	7239001	BORUSSIA BEAURAING	-	3099002	MF GOURDINNE B
NACPPRM078		Vainqueur NACPPRM004	-	3896002	BV MONT B
NACPPRM079	4662002	SQ VEDRIN B	-	2166003	BF DINANT C
NACPPRM080	4662001	SQ VEDRIN	-		Vainqueur NACPPRM018
NACPPRM081		Vainqueur NACPPRM027	-		Vainqueur NACPPRM020
NACPPRM082	2995001	WALCOURT STREE	-	2365001	E CHAMPION
NACPPRM083		Vainqueur NACPPRM038	-		Vainqueur NACPPRM031
NACPPRM084	1444002	BS ANHEE B	-	5993001	ET FLORENNES
NACPPRM085		Vainqueur NACPPRM028	-		Vainqueur NACPPRM017
NACPPRM086		Vainqueur NACPPRM041	-		Vainqueur NACPPRM009
NACPPRM087		Vainqueur NACPPRM036	-		Vainqueur NACPPRM023
NACPPRM088		Vainqueur NACPPRM042	-		Vainqueur NACPPRM035
NACPPRM089	2166004	BF DINANT D	-	7150001	SPARTAK VONECHE
NACPPRM090		Vainqueur NACPPRM005	-	4630002	MF SEILLOIS B
NACPPRM091		Vainqueur NACPPRM007	-	5681001	ERPENT UTD
<u>Tour N° 3 - 06/12/2021 au 30/12/2021</u>					
NACPPRM092		Vainqueur NACPPRM056	-		Vainqueur NACPPRM091
NACPPRM093		Vainqueur NACPPRM072	-		Vainqueur NACPPRM079
NACPPRM094		Vainqueur NACPPRM069	-		Vainqueur NACPPRM086

NACPPRM095		Vainqueur NACPPRM071	-	5989001	REA LOYERS KN
NACPPRM096		Vainqueur NACPPRM064	-	2166002	BF DINANT B
NACPPRM097		Vainqueur NACPPRM088	-	3099001	MFC GOURDINNE
NACPPRM098		Vainqueur NACPPRM064	-		Vainqueur NACPPRM075
NACPPRM099		Vainqueur NACPPRM070	-		Vainqueur NACPPRM074
NACPPRM100		Vainqueur NACPPRM052	-		Vainqueur NACPPRM049
NACPPRM101		Vainqueur NACPPRM061	-		Vainqueur NACPPRM084
NACPPRM102		Vainqueur NACPPRM060	-		Vainqueur NACPPRM050
NACPPRM103		Vainqueur NACPPRM057	-		Vainqueur NACPPRM058
NACPPRM104		Vainqueur NACPPRM059	-	1444001	BS ANHEE
NACPPRM105	4056001	MFC CINEY	-		Vainqueur NACPPRM073
NACPPRM106	2999001	JP CJ LEUZE	-		Vainqueur NACPPRM083
NACPPRM107		Vainqueur NACPPRM089	-	5990001	NP AUVELAIS
NACPPRM108		Vainqueur NACPPRM076	-		Vainqueur NACPPRM087
NACPPRM109		Vainqueur NACPPRM054	-		Vainqueur NACPPRM085
NACPPRM110		Vainqueur NACPPRM068	-	5996001	NOSTALG.METTET
NACPPRM111	3714001	HB AUVELAIS	-	6284001	TC SAMBREVILLEV 2.0
NACPPRM112		Vainqueur NACPPRM082	-		Vainqueur NACPPRM080
NACPPRM113	4632001	MFC NAMUR UTD	-	5439001	BELVEDER SAMBREV.
NACPPRM114		Vainqueur NACPPRM065	-		Vainqueur NACPPRM078
NACPPRM115		Vainqueur NACPPRM051	-	2337001	A TAVIERS
NACPPRM116		Vainqueur NACPPRM062	-		Vainqueur NACPPRM055
NACPPRM117		Vainqueur NACPPRM048	-		Vainqueur NACPPRM066
NACPPRM118	4630001	MF SEILLOIS	-		Vainqueur NACPPRM090
NACPPRM119		Vainqueur NACPPRM077	-		Vainqueur NACPPRM053
NACPPRM120		Vainqueur NACPPRM063	-		Vainqueur NACPPRM081

Seizièmes de finale - 24/01/2022 au 11/02/2022

NACPPRM121		Vainqueur NACPPRM118	-		Vainqueur NACPPRM102
NACPPRM122		Vainqueur NACPPRM114	-		Vainqueur NACPPRM101
NACPPRM123		Vainqueur NACPPRM120	-		Vainqueur NACPPRM116
NACPPRM124		Vainqueur NACPPRM096	-		Vainqueur NACPPRM103
NACPPRM125		Vainqueur NACPPRM092	-	5876001	CHEMINOT NAMUR
NACPPRM126		Vainqueur NACPPRM119	-		Vainqueur NACPPRM107
NACPPRM127		Vainqueur NACPPRM095	-		Vainqueur NACPPRM108
NACPPRM128		Vainqueur NACPPRM110	-		Vainqueur NACPPRM112
NACPPRM129		Vainqueur NACPPRM113	-		Vainqueur NACPPRM100
NACPPRM130		Vainqueur NACPPRM115	-		Vainqueur NACPPRM093
NACPPRM131		Vainqueur NACPPRM097	-		Vainqueur NACPPRM104
NACPPRM132		Vainqueur NACPPRM098	-		Vainqueur NACPPRM109
NACPPRM133		Vainqueur NACPPRM099	-		Vainqueur NACPPRM117
NACPPRM134	6491001	BATY HAVELANGE	-	5981001	R DEVILS NAMUR 14
NACPPRM135		Vainqueur NACPPRM111	-		Vainqueur NACPPRM105
NACPPRM136		Vainqueur NACPPRM106	-		Vainqueur NACPPRM094

Huitièmes de finale - 07/03/2022 au 18/03/2022

NACPPRM137		Vainqueur NACPPRM128	-		Vainqueur NACPPRM122
NACPPRM138		Vainqueur NACPPRM135	-		Vainqueur NACPPRM123
NACPPRM139		Vainqueur NACPPRM130	-		Vainqueur NACPPRM132
NACPPRM140		Vainqueur NACPPRM127	-		Vainqueur NACPPRM131
NACPPRM141		Vainqueur NACPPRM129	-		Vainqueur NACPPRM124
NACPPRM142		Vainqueur NACPPRM125	-		Vainqueur NACPPRM126

NACPPRM143	Vainqueur NACPPRM121	-	Vainqueur NACPPRM136
NACPPRM144	Vainqueur NACPPRM133	-	Vainqueur NACPPRM134
<u>Quarts de finale - 04/04/2022 au 08/04/2022</u>			
NACPPRM145	Vainqueur NACPPRM140	-	Vainqueur NACPPRM144
NACPPRM146	Vainqueur NACPPRM141	-	Vainqueur NACPPRM137
NACPPRM147	Vainqueur NACPPRM138	-	Vainqueur NACPPRM143
NACPPRM148	Vainqueur NACPPRM142	-	Vainqueur NACPPRM139
<u>Demi-finales - 25/04/2022 au 29/04/2022</u>			
NACPPRM149	Vainqueur NACPPRM148	-	Vainqueur NACPPRM147
NACPPRM150	Vainqueur NACPPRM145	-	Vainqueur NACPPRM146
<u>Finale</u>			
NACPPRM151	Vainqueur NACPPRM150	-	Vainqueur NACPPRM149

Coupe de la Province des équipes vétérans

Tour préliminaire - 24/01/2022 au 11/02/2022

NACPVET001	2337003 A TAVIERS	-	4056001 MFC CINEY
------------	-------------------	---	-------------------

Huitièmes de finale - 07/03/2022 au 18/03/2022

NACPVET002	5872002 BIRAN BEAURAING	-	1478005 BORUSSIA LOYERS
NACPVET003	7451001 PURPLE SAMBREVIL	-	5981004 RD NAMUR 14 A
NACPVET004	7288003 MHC AUVELAIS	-	4630004 MF SEILLOIS
NACPVET005	5990003 N.P. AUVELAIS	-	5981005 RD NAMUR 14 B
NACPVET006	Vainqueur NACPVET001	-	3896007 BV MONT A
NACPVET007	3896008 BV MONT B	-	5260003 AGES DE HEER
NACPVET008	1407003 I NAMECHE 83 B	-	2365002 E CHAMPION
NACPVET009	7151001 SOYE-FARDS	-	2166005 BF DINANT

Quarts de finale - 04/04/2022 au 08/04/2022

NACPVET010	Vainqueur NACPVET009	-	Vainqueur NACPVET004
NACPVET011	Vainqueur NACPVET007	-	Vainqueur NACPVET002
NACPVET012	Vainqueur NACPVET003	-	Vainqueur NACPVET006
NACPVET013	Vainqueur NACPVET008	-	Vainqueur NACPVET005

Demi-finales - 25/04/2022 au 29/04/2022

NACPVET014	Vainqueur NACPVET012	-	Vainqueur NACPVET013
NACPVET015	Vainqueur NACPVET010	-	Vainqueur NACPVET011

Finale

NACPVET016	Vainqueur NACPVET015	-	Vainqueur NACPVET014
------------	----------------------	---	----------------------

Coupe de la Province des équipes nationales

Tour préliminaire - 07/03/2022 au 18/03/2022

NACPNAT001	2553001 MFC CLERMONT B	-	3896002 BV MONT B
------------	------------------------	---	-------------------

Quarts de finale - 04/04/2022 au 08/04/2022

NACPNAT002	4306001 FLORENNES UTD	-	Vainqueur NACPNAT001
NACPNAT003	7105001 BORUSSIA LOYERS	-	1407001 I NAMECHE 83
NACPNAT004	5221001 F MOIGNELEE 75	-	2166001 BF DINANT
NACPNAT005	1162001 MS JEMEPPE	-	5560001 GEDINNE UTD

Demi-finales - 25/04/2022 au 29/04/2022

NACPNAT006	Vainqueur NACPNAT005	-	Vainqueur NACPNAT003
NACPNAT007	Vainqueur NACPNAT002	-	Vainqueur NACPNAT004

Finale

NACPNAT008	Vainqueur NACPNAT007	-	Vainqueur NACPNAT006
------------	----------------------	---	----------------------

CHAMPIONNAT PROVINCIAL NAMUROIS 2021/2022

Matchs remis, décalés et programmés

P2A: **BF Dinant C - MF Seillois B** du 03/09/2021 est décalé à 22h00 au lieu de 23h00.

P2A: **La Bruyère FT** joue ses rencontres à domicile à 22h00 au lieu de 21h45.

Vétérans B: **Agés de Heer V - MFC Ciney V** du 08/10/2021 est décalé au 05/11/2021 à 21h30.

P3A: **RD Namur 14 - Namur Pirates** du 04/10/2021 est remis au 30/09/2021 à 21h45.

Semaine 6 du 30/8 au 5/9/2021

Provinciale 1

NAP10601	VE	03/09/2021	19:50	EGHE	A TAVIERS	- MFC GOURDINNE	MURAILLE Mathieu
NAP10602	VE	03/09/2021	20:00	DINA	BF DINANT B	- HALL BOYS AUVELAIS	VANSTEENKISTE Renaud
NAP10603	VE	03/09/2021	20:20	ANHE	BS ANHEE	- NOSTALGIQ METTET	BOLAIN Gregory
NAP10604	VE	03/09/2021	21:10	CINE	MFC CINEY	- TC SAMBREVILLE	BANDIN Dimitri
NAP10605	VE	03/09/2021	21:30	ANDE	MF SEILLOIS	- MFC NAMUR UTD	GEERKENS Olivier
NAP10606	VE	03/09/2021	22:00	AUVE	BELVEDER SAMBREVIL	- NP AUVELAIS	RIFFLART Joel

Provinciale 2A

NAP2A0601	JE	02/09/2021	22:00	PLAN	LA BRUYERE FT	- ERPENT UNITED	BOURSOIS Benjamin
NAP2A0602	VE	03/09/2021	21:00	BOUG	SQUADRA VEDRIN	- DYNAMIC GEMBLOUX	PAIN Nicolas
NAP2A0603	VE	03/09/2021	22:00	DINA	BF DINANT C	- MF SEILLOIS B	VANSTEENKISTE Renaud

Provinciale 2B

NAP2B0601	VE	03/09/2021	19:15	YVOI	BV MONT B	- BOIS-DE-VILLERS	KIESECOMS Alain
NAP2B0602	VE	03/09/2021	20:30	DIN2	RUS DINANT	- JEUN MOSAN ANHEE	PALMAERTS Marc
NAP2B0603	VE	03/09/2021	22:10	CINE	MFC CINEY B	- YRB WALCOURT	BANDIN Dimitri

Provinciale 3A

NAP3A0601	VE	03/09/2021	20:15	YVOI	BV MONT C	- NP AUVELAIS B	KIESECOMS Alain
NAP3A0602	VE	03/09/2021	20:30	SOUV	E CHAMPION	- NAMUR PIRATES	
NAP3A0603	VE	03/09/2021	21:30	SEIL	MF SEILLOIS C	- BOIS-DE-VILLERS C	SPRIMONT Marc
NAP3A0604	VE	03/09/2021	22:00	BOUG	SQUADRA VEDRIN B	- RED D NAMUR 14	PAIN Nicolas

Provinciale 3B

NAP3B0601	VE	03/09/2021	19:00	DINA	BF DINANT D	- BIRAN BEAURAING	VANSTEENKISTE Renaud
NAP3B0602	VE	03/09/2021	20:00	HAVE	CAPTAIN HAVELANGE	- AGES DE HEER	ORLANS Thibaut
NAP3B0603	VE	03/09/2021	22:40	GEDI	GEDINNE UTD B	- BV MONT D	

Provinciale 3C

NAP3C0601	VE	03/09/2021	22:00	FLOR	FLORENNES UTD B	- SPORT WALCOURT	POULET Sebastien
NAP3C0602	VE	03/09/2021	22:00	METT	BVB 09 METTET	- CFCB WALCOURT	BOURSOIS Benjamin

Provinciale 4A

NAP4A0601	VE	03/09/2021	19:10	ANHE	BS ANHEE C	- BORUSSIA ERPENT	BOLAIN Gregory
NAP4A0602	VE	03/09/2021	21:15	LOYE	BORUSSIA LOYERS C	- CHEMINOT NAMUR B	PLOMTEUX Christophe
NAP4A0603	VE	03/09/2021	22:15	YVOI	BV MONT E	- AG FLAWINNE	

Provinciale 4B

NAP4B0601	VE	03/09/2021	20:00	TABO	NAMUR FANATIK	- CONC NAMUR-BOMEL	HIERNAUX Jean Pierre
NAP4B0602	VE	03/09/2021	20:15	LOYE	BORUSSIA LOYERS D	- TEMPLoux MF	PLOMTEUX Christophe
NAP4B0603	VE	03/09/2021	21:00	TABO	NAMUR GLADIATORS	- CELTIC FORVILLE	HIERNAUX Jean Pierre

Provinciale 4C

NAP4C0601	VE	03/09/2021	20:00	FOSS	FRIENDS FOSSES	- MS JEMEPPE C	VOLON Frederik
NAP4C0602	VE	03/09/2021	21:00	AUVE	GUNNERS TAMINES	- ATHLETIC FLOREFFE	RIFFLART Joel

Provinciale 4D

NAP4D0601	VE	03/09/2021	20:30	NATO	RLD HAMOIS	- H HORNETS CINEY	MASAROTTI Franco
NAP4D0602	VE	03/09/2021	20:40	GEDI	GEDINNE UTD C	- BV MONT F	
NAP4D0603	VE	03/09/2021	21:30	NATO	NATOYE FUTSAL	- MF EVELETTE	MASAROTTI Franco
NAP4D0604	VE	03/09/2021	22:30	ANDE	I NAMECHE 83 B	- MF OHEYTOIS	GEERKENS Olivier

Provinciale 4E

NAP4E0601	VE	03/09/2021	20:00	FLOR	FLORENNES UTD C	- RSC FRASNES B	POULET Sebastien
NAP4E0602	VE	03/09/2021	21:30	MIAY	MIAVOYE BULLS	- ZENITH LANEFFE	

Vétérans A

NAVET A0601	JE	02/09/2021	21:00	AUVE	MHC AUVELAIS V	- A TAVIERS V	LAVIOLETTE Stephan
NAVET A0602	VE	03/09/2021	21:15	YVOI	BV MONT A V	- RED D NAMUR 14 A V	
NAVET A0603	VE	03/09/2021	21:30	SOUV	E CHAMPION V	- NP AUVELAIS V	
NAVET A0604	VE	03/09/2021	22:15	LOYE	BORUSSIA LOYERS V	- PURPLE SAMBREVIL	

Vétérans B

NAVET B0601	VE	03/09/2021	22:30	SEIL	MF SEILLOIS V	- AGES DE HEER V	SPRIMONT Marc
-------------	----	------------	-------	------	---------------	------------------	---------------

Semaine 7 du 6 au 12/09/2021

Provinciale 1

NAP10701	LU	06/09/2021	21:40	WALC	MFC GOURDINNE	- BS ANHEE	BOLAIN Gregory
NAP10702	VE	10/09/2021	19:50	EGHE	JP-CJ LEUZE	- BELVEDER SAMBREVIL	VANSTEENKISTE Renaud
NAP10703	VE	10/09/2021	20:00	AUVE	NP AUVELAIS	- MF SEILLOIS	MURAILLE Mathieu
NAP10704	VE	10/09/2021	21:30	SOUV	MFC NAMUR UTD	- MFC CINEY	KLEMCZAK Dominique
NAP10705	VE	10/09/2021	21:30	MAIL	REA LOYERS KN	- A TAVIERS	BANDIN Dimitri

Provinciale 2A

NAP2A0701	ME	08/09/2021	19:30	FOSS	ALLIANCE FOSSES	- KFK FLOREFFE	PAIN Nicolas
NAP2A0702	ME	08/09/2021	21:00	SEIL	MF SEILLOIS B	- LA BRUYERE FT	GEERKENS Olivier
NAP2A0703	ME	08/09/2021	21:30	SOUV	CHEMINOT NAMUR	- SQUADRA VEDRIN	BANDIN Dimitri
NAP2A0704	VE	10/09/2021	19:10	JEM2	MS JEMEPPE B	- F FAMILY NAMUR	ORLANS Thibaut
NAP2A0705	VE	10/09/2021	20:00	HAVE	BATY B HAVELANGE	- DRUGHI TAMINES	BOLAIN Gregory
NAP2A0706	VE	10/09/2021	20:30	PLAN	ERPENT UNITED	- KFK FLOREFFE	GEERKENS Olivier
NAP2A0707	VE	10/09/2021	21:00	BOUG	DYNAMIC GEMBLOUX	- BOIS-DE-VILLERS B	KIESECOMS Alain

Provinciale 2B

NAP2B0701	LU	06/09/2021	20:40	WALC	MFC GOURDINNE B	- MFC CINEY B	BOLAIN Gregory
NAP2B0702	ME	08/09/2021	21:00	WALC	YRB WALCOURT	- BOIS-DE-VILLERS	RIFFLART Joel
NAP2B0703	VE	10/09/2021	20:15	ANHE	JEUN MOSAN ANHEE	- RSC FRASNES	MASAROTTI Franco
NAP2B0704	VE	10/09/2021	20:30	WALC	MFC CLERMONT B	- BS ANHEE B	POULET Sebastien
NAP2B0705	VE	10/09/2021	21:15	GEDI	SPARTAK VONECHE	- PETITE-CHAPELLE	PAIN Nicolas
NAP2B0706	VE	10/09/2021	21:30	BEAU	WALCOURT STREE	- RUS DINANT	RIFFLART Joel

Provinciale 3A

NAP3A0701	LU	06/09/2021	20:45	SOUV	NAMUR PIRATES	- BV MONT C	MURAILLE Mathieu
NAP3A0702	LU	06/09/2021	22:00	TEMP	RED D NAMUR 14	- BOIS-DE-VILLERS C	ORLANS Thibaut
NAP3A0703	ME	08/09/2021	21:45	BOUG	MFCC NAMUR	- MF FERNELMONT	MASAROTTI Franco
NAP3A0705	VE	10/09/2021	20:00	AISE	B TAMINES AISEAU	- E CHAMPION	
NAP3A0704	VE	10/09/2021	20:00	TABO	SPORTING NAMUR	- SQUADRA VEDRIN B	SPRIMONT Marc
NAP3A0706	VE	10/09/2021	20:15	LOYE	BORUSSIA LOYERS B	- MF SEILLOIS C	VOLON Frederik
NAP3A0707	VE	10/09/2021	21:00	AUVE	NP AUVELAIS B	- CANARIS ANDENNE	MURAILLE Mathieu

Provinciale 3B

NAP3B0701	LU	06/09/2021	21:45	SOUV	NAMUR PIRATES B	- BF DINANT D	MURAILLE Mathieu
NAP3B0702	VE	10/09/2021	19:00	YVOI	BV MONT D	- MFC HOUR	HIERNAUX Jean Pierre
NAP3B0703	VE	10/09/2021	20:30	BEA1	AGES DE HEER	- ADN HAVELANGE	PLOMTEUX Christophe
NAP3B0704	VE	10/09/2021	21:00	HAVE	BATY B HAVELANGE B	- GEDINNE UTD B	BOLAIN Gregory
NAP3B0705	VE	10/09/2021	21:15	MIAV	BORUSS BEAURAING	- BF DINANT D	
NAP3B0706	VE	10/09/2021	21:30	ANHE	DEPORTIVO NEFFE	- CAPTAIN HAVELANGE	MASAROTTI Franco

Provinciale 3C

NAP3C0701	LU	06/09/2021	20:00	FLOR	FC FLAVION	- FTS FOSSES	PLOMTEUX Christophe
NAP3C0702	ME	08/09/2021	20:30	FOSS	ALLIANCE FOSSES B	- BVB 09 METTET	PAIN Nicolas
NAP3C0703	VE	10/09/2021	20:00	FLOR	IMPAC CHAUMONT	- SOMZEE TOY'S	PALMAERTS Marc
NAP3C0704	VE	10/09/2021	21:00	METT	LIBERTY PONTAURY	- MFC VOGENEE	DELDAELE Dimitri
NAP3C0705	VE	10/09/2021	21:00	FLOR	ET FLORENNES	- SPORT WALCOURT	PALMAERTS Marc

Provinciale 4A

NAP4A0701	LU	06/09/2021	21:30	BOUG	CHEMINOT NAMUR B	- BS ANHEE C	PAIN Nicolas
NAP4A0702	JE	09/09/2021	21:10	TEMP	RED D NAMUR 14 B	- JEMEPPE UTD	BOURSOIS Benjamin
NAP4A0703	VE	10/09/2021	20:30	SOUV	MFC NAMUR UTD B	- SCO RHISNES	KLEMCZAK Dominique
NAP4A0704	VE	10/09/2021	21:40	PLAN	BORUSSIA ERPENT	- BV MONT E	GEERKENS Olivier
NAP4A0705	VE	10/09/2021	22:00	ISMJ	OLYMPIC JAMBES	- MHC AUVELAIS	
NAP4A0706	VE	10/09/2021	22:15	LOYE	AG FLAWINNE	- FAC NAMUR	LAVIOLETTE Stephan
NAP4A0707	VE	10/09/2021	22:30	MAIL	REA LOYERS KN B	- BORUSSIA LOYERS C	BANDIN Dimitri

Provinciale 4B

NAP4B0701	LU	06/09/2021	20:00	HERO	CELTIC FORVILLE	- NAMUR FANATIK	VANSTEENKISTE Renaud
NAP4B0703	VE	10/09/2021	20:50	EGHE	BB FERNELMONT	- RED D NAMUR 14 C	VANSTEENKISTE Renaud
NAP4B0704	VE	10/09/2021	21:00	TABO	NAMUR TEAM	- NAMUR GLADIATORS	SPRIMONT Marc
NAP4B0705	VE	10/09/2021	21:50	EGHE	CLD FERNELMONT	- CONC NAMUR-BOMEL	VANSTEENKISTE Renaud
NAP4B0706	VE	10/09/2021	22:30	SEIL	SPORTING ANDENNE	- A TAVIERS B	

Provinciale 4C

NAP4C0701	LU	06/09/2021	21:30	CORR	LACLOS GEMBLOUX	- REAL TAMINES	POULET Sebastien
NAP4C0702	ME	08/09/2021	20:30	BEAU	WALCOURT STREE C	- FRIENDS FOSSES	HIERNAUX Jean Pierre
NAP4C0703	VE	10/09/2021	21:20	JEM2	MS JEMEPPE C	- DF SAMBREVILLE	ORLANS Thibaut
NAP4C0704	VE	10/09/2021	22:15	STAN	F MOIGNELEE 75 B	- MHC AUVELAIS B	BAJRAKTARI Arian

Provinciale 4D

NAP4D0701	LU	06/09/2021	21:30	HERO	MFC ANDENNE 53	- MF EVELETTE	VANSTEENKISTE Renaud
NAP4D0702	ME	08/09/2021	21:30	ANDE	SPORTING ANDENNE B	- NATOYE FUTSAL	DELDAELE Dimitri
NAP4D0703	VE	10/09/2021	19:30	BEA1	AGES DE HEER B	- BIWACK P-WARET	PLOMTEUX Christophe
NAP4D0704	VE	10/09/2021	21:30	YVOI	BV MONT F	- H HORNETS CINEY	
NAP4D0705	VE	10/09/2021	22:00	HAVE	BATY B HAVELANGE C	- GEDINNE UTD C	BOLAIN Gregory
NAP4D0706	VE	10/09/2021	22:15	GEDI	SPARTAK VONECHE B	- I NAMECHE 83 B	PAIN Nicolas
NAP4D0707	VE	10/09/2021	22:30	OHEY	MF OHEYTOIS	- RLD HAMOIS	

Provinciale 4E

NAP4E0701	LU	06/09/2021	20:00	METT	ARTHURO METTET	- MIAVOYE BULLS	KIESECOMS Alain
NAP4E0702	LU	06/09/2021	21:00	METT	LA MEUTE METTET	- WALCOURT STREE B	KIESECOMS Alain
NAP4E0703	MA	07/09/2021	21:00	METT	BOCA FRAIRE	- MARIEMBOURG UTD	BOURSOIS Benjamin
NAP4E0704	ME	08/09/2021	20:00	WALC	YRB WALCOURT B	- WALCOURT EAGLES	RIFFLART Joel
NAP4E0705	ME	08/09/2021	20:30	CHIC	FT COUVIN-CHIMAY	- FLORENNES UTD C	VANSTEENKISTE Renaud
NAP4E0706	VE	10/09/2021	19:20	WALC	MFC CLERMONT C	- SPORT WALCOURT B	POULET Sebastien
NAP4E0707	VE	10/09/2021	20:15	BEAU	WALCOURT STREE B	- MARIEMBOURG UTD	RIFFLART Joel
NAP4E0708	VE	10/09/2021	21:45	LANE	ZENITH LANEFFE	- YRB WALCOURT B	

Vétérans A

NAVET A0701	LU	06/09/2021	19:00	AUVE	NP AUVELAIS V	- PURPLE SAMBREVIL	SPRIMONT Marc
NAVET A0702	JE	09/09/2021	20:05	TEMP	RED D NAMUR 14 A V	- A TAVIERS V	BOURSOIS Benjamin

Vétérans B

NAVET B0701	JE	09/09/2021	19:00	TEMP	RED D NAMUR 14 B V	- MFC CINEY V	BAJRAKTARI Arian
NAVET B0702	VE	10/09/2021	21:30	BEA1	AGES DE HEER V	- BIRAN BEAURAING V	

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale provinciale extraordinaire - Yvoir, 28/08/2021

Siègent au Bureau

Comité Exécutif Provincial: MM. Degée, Delforge, Peeters, Ruth.
Commission Sportive Provinciale: MM. Mouton, Coppin, Marchal.
Commission d'Appel Provinciale: MM. Balthazar, Meyfroidt.
Commission Provinciale d'Arbitrage: MM. Scheers, Demortier.
Assiste à la réunion: M. Scheers, secrétaire provincial.

Vérification des pouvoirs

Les clubs dont le numéro de matricule suit ne sont pas valablement représentés: 1478, 2337, 2999, 3221, 3249, 4774, 5221, 5423, 5427, 5897, 5981, 7151,

7239, 7254, 7285, 7290, 7357, 7434, 7441, 7466, 7484.

Votants

Sur les 110 clubs, 89 clubs sont représentés.
89 clubs peuvent procéder aux votes.

Allocutions

Une minute de silence est observée en mémoire de celles et ceux qui nous ont quitté au cours de la saison écoulée.
S'ensuivent les allocutions du président provincial, M. Degée, du secrétaire provincial, M. Scheers, du président de la L.F.F.S., M. Delforge.

Modifications au règlement provincial:

Quorum requis: 45.

Article	Ancien texte	Nouveau texte
1.5 - Journal officiel		Pour chaque saison, les cercles sont tenus de souscrire un abonnement au journal officiel de la province dont le montant est déterminé par le Comité Exécutif Provincial pour le 01 juillet.
Motivation: prévoir cette obligation suite à la modification de l'art 132 du ROL.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
2.6.2 - Suspension administrative pour abus de cartes jaunes	... Lorsqu'apparaît sur une feuille de match un joueur sous le coup d'une suspension pour abus de cartes jaunes, une amende dont le montant est déterminé par le C.E.P. pour le 1 ^{er} août est infligée au cercle fautif. Lorsqu'apparaît sur une feuille de match un joueur sous le coup d'une suspension pour abus de cartes jaunes, une amende dont le montant est déterminé par le C.E.P. pour le 1^{er} juillet est infligée au cercle fautif.
Motivation: mise en conformité avec la saison sportive.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
2.6.3 - Cartes jaunes et abus de cartes jaunes	Report d'office -Remise de match Si aucune équipe du cercle (dans sa catégorie) n'a de match joué en province durant la semaine de suspension, celle-ci est automatiquement reportée à la première semaine où une équipe de sa catégorie à un match programmé.	Report d'office -Remise-de-match Si aucune équipe du cercle (dans sa catégorie) n'a de match joué en province durant la semaine de suspension, celle-ci est automatiquement reportée à la première semaine où une équipe de sa catégorie à un match programmé. Il en est de même si le membre de par son âge ne peut évoluer en vétérans.
Motivation: Il s'agit d'un report et non d'une remise. Le membre qui ne peut jouer qu'en vétéran ne doit pas entrer en ligne de compte si l'équipe vétérans ne joue pas la semaine de suspension		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
3.4.4 - Équipes B, C,... d'un cercle évoluant en divisions nationale	Le cercle dont l'équipe A évolue en divisions nationales et possédant au moins une autre équipe dans les championnats seniors est tenu d'envoyer une copie de la feuille de match des matchs des compétitions nationales auxquelles son équipe A prend part. La copie doit parvenir au secrétariat du C.E.P. au plus tard le jeudi qui suit ledit	Le cercle dont l'équipe A évolue en divisions nationales et possédant au moins une autre équipe dans les championnats seniors est tenu d'envoyer une copie de la feuille de match des matchs des compétitions nationales auxquelles son équipe A prend part. La copie doit parvenir au secrétariat du C.E.P. au plus tard le jeudi qui suit ledit

	match. Outre l'amende provinciale, les modalités de l'article 3.4.2. du présent règlement seront de stricte application.	match. Outre l'amende provinciale, les modalités de l'article 3.4.2. du présent règlement seront de stricte application.
Motivation: le système des noyaux rend cet article superflu.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
3.5 - Championnat des équipes d'âge	---	3.5.9 Forfait Dans les compétitions sous forme de tournoi, par catégorie d'âge et de série, les forfaits sportifs concernent toutes les rencontres d'une même journée et ne donnent lieu qu'à une seule amende par catégorie et série. Les forfaits financiers concernent toutes les rencontres d'une même journée par catégorie et série.
Motivation: Limiter les amendes de forfait au cours d'un tournoi lorsque l'équipe joue plusieurs fois.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
3.7.2 - Réduction frais d'arbitrage - Modalités	Sur base d'une saison sportive de 10 mois, cette réduction est accordée au cercle par dixième suivant la disponibilité de l'arbitre calculée par la C.P.A. ... La totalité des parts de réductions accordées est répartie entre les cercles qui ne peuvent en bénéficier.	Au cours d'une même saison sportive, cette réduction est accordée au cercle par quarantièmes suivant la disponibilité de l'arbitre calculée par la C.P.A. ... La totalité des parts de réductions accordées est répartie entre les cercles qui ne peuvent en bénéficier.
Motivation: Un nombre de semaines correspond plus à la réalité qu'un nombre de mois. Il est anormal qu'une réduction accordée à un club soit répercutée d'office sur d'autres.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
4.1 - Coupes - Droit de participation	En vertu des dispositions de l'art. 194.1 du R.O., le C.E.P. fixe le droit de participation pour le 01 août précédant la saison.	En vertu des dispositions de l'art. 194.1 du R.O., le C.E.P. fixe le droit de participation pour le 1er juillet précédant la saison.
Motivation: mise en conformité avec la saison sportive.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
4.2 - Coupes - Organisation	----	Jusqu'aux huitièmes de finale de coupe, un match de championnat est prioritaire sur la programmation d'un match de coupe provinciale. Toutefois, devant une alternative et accord des clubs concernés, un match de championnat peut être décalé pour jouer un match de coupe provinciale.
Motivation: permettre une souplesse aux clubs dans la programmation alors que les semaines pour les fixer sont réduites.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
4.11 - Coupes des équipes premières	Coupe des équipes premières Participation Sans déroger aux dispositions de l'art.194.1 du R.O., seules les équipes premières inscrites dans les divisions des championnats provinciaux	Coupe des équipes seniors Participation Sans déroger aux dispositions de l'art.194.1 du R.O., seules les équipes seniors à l'exclusion des équipes vétérans inscrites dans les divisions des

	participent obligatoirement à la Coupe de la Province.	championnats provinciaux participent obligatoirement à la Coupe de la Province. Les diverses équipes B,C,D,... d'un même cercle ne peuvent pas se rencontrer au premier tour
Motivation: Intégrer les équipes A,B, C ... au sein d'une même coupe		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
4.12 - Coupe des équipes réserves	Les diverses équipes B,C,D,... d'un même cercle inscrites en championnat sont d'office inscrites en coupe. Elles ne peuvent toutefois pas se rencontrer au premier tour.	Abrogé (sous réserve d'acceptation de l'art 4.11)
Motivation: Intégration de toutes les équipes seniors dans une même coupe		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
4.15 - Coupe des équipes nationales	----	L'équipe d'un cercle inscrite en championnat national est d'office inscrite dans une coupe spécifique provinciale. Aucun droit de participation n'est perçu.
Motivation: Permettre aux équipes nationales de s'intégrer dans la province par la voie d'une coupe propre et de constituer par là même une vitrine au niveau provincial.		
12 votes contre - approuvé à la majorité absolue.		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
6.1 - Sélection provinciale - Principe	Par dérogation à l'art 2.6.2, Le joueur qui ne s'est pas déconvoqué est sanctionné d'une semaine de suspension de toutes fonctions au sein de la L.F.F.S. pour la deuxième semaine (du lundi au dimanche inclus) qui suit la semaine où le match était prévu, quel que soit le type de compétition.	Par dérogation à l'art 2.6.2, Le joueur qui ne s'est pas déconvoqué est sanctionné d'une semaine de suspension de toutes fonctions au sein de la L.F.F.S. pour la deuxième semaine (du lundi au dimanche inclus) qui suit la semaine où le match était prévu, quel que soit le type de compétition.
Motivation: Il ne s'agit pas d'une dérogation mais d'un article propre.		
Approuvé à l'unanimité		

Article	Ancien texte	Nouveau texte
7.2. - Règlement des instances	<p>Des membres</p> <p>Chaque membre assume pleinement ses responsabilités dans le cadre de la mission qui lui a été confiée.</p> <p>Toute initiative de l'un ou l'autre membre ne peut en aucune façon engager la responsabilité du C.E.P. ni celle de l'ASBL LFFS.</p> <p>Toute démarche doit figurer dans un procès-verbal du C.E.P. Celle-ci ne sera considérée comme officielle qu'après ratification par ce même comité.</p> <p>Tout membre s'engage à respecter durant la durée de son mandat les dispositions du chapitre 4 du R.O.</p> <p>Chacun assumera pleinement sa ou ses fonction(s) dans un esprit d'étroite et parfaite collaboration sportive ainsi que dans le seul intérêt général de la promotion de notre sport.</p> <p>Du secrétariat provincial</p> <p>Le secrétaire provincial dispose des compétences les plus larges pour tout problème d'organisation générale de la province. Il doit être tenu informé de</p>	<p>Des membres</p> <p>Les membres de CEP présents dans une salle en position de neutralité, sont d'office en mission. Ils se font connaître des deux équipes et de l'arbitre. Ils rédigent un rapport en cas d'incident.</p> <p>Les présidents des CSP et CAP sont autorisés, dans des cas opportuns, à prescrire des missions aux membres de leur instance. Les modalités pratiques sont les mêmes que pour les membres du Comité Exécutif Provincial.</p> <p>Les missions des membres de la CPA relatives à la formation, la surveillance et la cotation des arbitres ainsi que des modalités pratiques d'exécution sont du ressort de son président.</p> <p>Dans tous les cas, le secrétaire provincial devra en être avisé au préalable et ce pour optimiser au</p>

	<p>toutes les initiatives qui seraient prises dans le cadre des compétences dévolues à un comité, une commission ou un de ses membres.</p> <p>Des missions Les présidents des comité et commissions sont autorisés, dans des cas jugés opportuns, à prescrire des missions aux membres de leur instance. Ils sont tenus d'en informer le secrétaire provincial qui rédigera les ordres de mission.</p> <p>Muni de son ordre de mission, le membre assiste à un match dans un endroit neutre et de façon la plus discrète possible. Après le match, il se fait connaître de l'arbitre. Il doit exhiber son ordre de mission à toute demande d'un officiel.</p> <p>Suite à sa mission, le membre adresse un rapport par courriel au président de son instance ainsi qu'au secrétariat provincial endéans les deux jours ouvrables.</p> <p>Toutes les missions effectuées font l'objet d'un point au procès-verbal du plus proche comité ou de la commission dont dépend le membre.</p> <p>Les missions des membres de la C.P.A. relatives à la formation, la surveillance et la cotation des arbitres sont du ressort du président de ladite commission.</p> <p>Le secrétaire de ladite commission rédige les ordres de mission à cet effet.</p> <p>Des mesures disciplinaires Tout manquement au présent règlement sera sanctionné conformément au R.O.</p>	<p>mieux la présence de membres d'instance dans les salles.</p>
<p>Motivation: Actualisation de l'article Approuvé à l'unanimité</p>		

(s.) Jean SCHEERS, secrétaire



AVIS AUX CLUBS

Sanctions en cours

Aucune sanction n'est en cours.

Forfait général

Hesbaye-Fernelmont – 4B - 7434

Cours pour candidats arbitres

La prochaine session de cours pour candidats arbitres, organisée par la commission provinciale d'arbitrage, se déroulera les 16, 23 et 30/9/2021 de 19h30 à environ 22h au centre Adeps de Jambes.

La session est indivisible et il est impératif de suivre les trois soirées de cours.

La qualité d'arbitre ne vous empêche pas de continuer le cas échéant d'évoluer comme joueur au sein de votre club qui bénéficiera en retour d'une réduction des frais de déplacement des arbitres lors du décompte final de fin de saison.

Les personnes intéressées peuvent télécharger le document d'inscription sur ce site ou envoyer un mail au secrétariat de la Commission Provinciale d'Arbitrage à l'adresse namur@lffs.eu.

C.S.P. et C.A.P.: appel aux candidatures

Le Comité Exécutif Provincial lance un appel aux candidatures pour les Commission Sportive Provinciale et Commission d'Appel Provinciale.

Les conditions

- être âgé de plus de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être affilié à un cercle de la L.F.F.S. depuis au moins les trois dernières saisons sportives ;
- être affilié, à un cercle de la « Province » ;
- ne pas être sous le coup d'une suspension avec ou sans sursis ;
- ne pas avoir, par le passé, subi une sanction de plus de treize semaines à la L.F.F.S. ou dans toute autre fédération sportive reconnue par le C.O.I.B. au cours des trois dernières saisons.

Les candidatures sont à envoyer par courrier recommandé, courrier simple ou courriel à M. Jean Scheers, secrétaire provincial, Fays 6c, 5590 Achêne.

Indemnités des arbitres

Veuillez trouver ci-après la liste des indemnités à verser par l'équipe visitée à chaque arbitre avant la rencontre.

Ces indemnités sont d'application pour toutes les rencontres provinciales (championnat + coupe) seniors.

Il est d'autre part rappelé que les frais de déplacement ne sont en aucun cas à régler sur place par les clubs.

AUDOOR Daniel	20 €
BAJRAKTARI Arian	20 €
BANDIN Dimitri	20 €
BOLAIN Gregory	20 €
BOURSOIS Benjamin	20 €
COLLIN Michaël	20 €
DELDAELE Dimitri	17 €
DUBOIS Claude	20 €
GEERKENS Olivier	20 €
HIERNAUX Jean-Pierre	17 €
HUYGENS Louis	20 €
KIESECOMS Alain	20 €
KLEMCZAK Dominique	20 €
LAVIOLETTE Stephan	20 €
LORAND Guy	20 €
LUCAS Hugues	17 €
MASAROTTI Franco	20 €
MURAILLE Mathieu	20 €
ORLANS Thibaut	20 €
OUBANNIN Mohamed	17 €
PAIN Nicolas	20 €
PALMAERTS Marc	17 €
PLOMTEUX Christophe	17 €
POULET Sébastien	20 €
RIFFLART Joël	20 €
SPRIMONT Marc	17 €
VANSTEENKISTE Renaud	20 €
VOITURON Pascal	17 €
VOLON Frederik	17 €

AMENDES / REDEVANCES

Art 175.1 - Règlement organique
(Double affectation) - 12,50 €
4056 (25 €) – 7288 (25 €)

Règlement organique (Changement de couleurs) - 7,50 €
4056 (7,50 €) - 7149 (7,50 €)

Art 181.5 (Forfait général) - 125 €
7434 (125 €)

CHAMPIONNAT NATIONAL 2021/2022

Semaine 6 - 3/9/2021

DIVISION 1

2115	ATLAS LIEGE	BATIMAT SCHAER	NIHOUL/ DECKERS
2115	ADLSACFLEMALLE	HERSTAL 1453	BLAIRON/ DURET M
2115	GSHOBOKENSTER	COLOMBUSWEMMEL	HUYGENS/ LACANNE
2120	ASM ETTERBEEK	FUTS CPH LIEGE	BAWIN R/ YILDIZ
2130	ANNEESSENS BXL	CELTIC VISE	VANDERLINDEN/ REMY
2130	MORATEX LEBBEK	SO JEUNES DOUR	CLERBOIS/ DOUAY

DIVISION 2A

2100	SAL MECHELEN	HASSANIA MECHE	ORTEGA
2100	HOVE ZVK	CHIEVO LA LOUV	LEYS
2115	REBECQ UNITED	FAM LA LOUVIER	BAJRAKTARI
2130	MAGIC THULIN	FUTSAL BXL	EL HATIB
2130	RP MORLANWELZ	FUTSAL FLENU	EMMERY
2135	BENFICA BXL	AC ANTWERPEN	VAN LAEKEN

DIVISION 2B

2100	BLOC FIVE BXL	ESP SCHAERBEEK	SPRIO
2100	BJ LIBRAMONT	INT NAMECHE 83	FUMAL
2130	FUTSAL EVERE	ETM MOLENBEEK	LEBEAU
2145	CHAMAL JETTE	BABYTYRE BXL	EL ABBOUTI

DIVISION 3A

2000	R'79 ETTERBEEK	VBOYS VELTEM	BOOGERS
2000	KL STEENOKKERZ	FUTSAL BERCHEM	RENARD
2100	ZURENBORG ANTW	DRACON NINOVE	VRANCKEN
2105	FUTSAL PUURS	MACRON TIENEN	YAMAN

DIVISION 3B

2000	APS OASIS BXL	BORUSS LOYERS	FERRANTE
2030	FSE JETTE CREW	MS JEMEPPE	DUVIVIER
2100	GIBO ROSELIES	F MOIGNELEE 75	LIEFFERINCKX
2105	BLAMP T BRAINE	SICILE PT LOUP	MURATORE
2115	SHAAB RAMILLIE	MFC CLERMONT	R.

DIVISION 3C

2000	AG JUN LA LOUV	CDJ ANDERLECHT	PEETERS
2115	FUTSAL PIETON	RS LA LOUVIERE	LAVIOLETTE
2200	RAJA HALLE	LAT LA HESTRE	PEETERS
2205	HAINES P CITY	BOUSSU FUTSAL	HEYLEN
2210	AJM MOLENBEEK	HELLAS THULIN	BAWIN E

DIVISION 3D

2100	BF DINANT	BV MONT	CAVE
2100	WAL Y FALLAIS	MF ETALLE	AUDDOOR
2115	MFC SOUGNE	TEAM GSI LIEGE	CASTILLO
2130	MF SJS AUBEL	LUNCH BASTOGNE	MAGER
2140	GEDINNE UNITED	MF OREYE	HAUSMAN

Semaine 7 - 10/9/2021

DIVISION 1

2115	CELTIC VISE	ASM ETTERBEEK	HUYGENS/ LACANNE
2115	ADLSACFLEMALLE	ATLAS LIEGE	EMMERY/ CLERBOIS
2115	FUTS CPH LIEGE	MORATEX LEBBEK	NIHOUL/ DECKERS
2130	HERSTAL 1453	SO JEUNES DOUR	BAWIN R/ YILDIZ
2130	BATIMAT SCHAER	GSHOBOKENSTER	ORTEGA/ RASSART
2210	COLOMBUSWEMMEL	ALL BL BERLAAR	BLAIRON/ DURET M

DIVISION 2A

2000	FAM LA LOUVIER	HOVE ZVK	COUDEVILLE
2100	AC ANTWERPEN	REBECQ UNITED	LEYS
2130	RP MORLANWELZ	MAGIC THULIN	FUMAL
2130	FUTSAL FLENU	HASSANIA MECHE	REMY
2215	MFC REBECQ	BENFICA BXL	BAWIN E
2215	CHIEVO LA LOUV	SAL MECHELEN	LEBEAU

DIVISION 2B

2100	FS PERY LIEGE	MI83 OCTA+ BXL	MAGER
2130	FUTSAL EVERE	ME WAVRE-LIMAL	HEYLEN
2130	PICARDIE EVERE	CHAMAL JETTE	VANDERLINDEN
2150	INT NAMECHE 83	BLOC FIVE BXL	DOUAY
2210	BABYTYRE BXL	ESC WAREMME FS	YAMAN
2215	ETM MOLENBEEK	ESP SCHAERBEEK	PEETERS

DIVISION 3A

2000	MACRON TIENEN	KL STEENOKKERZ	CAVE
2200	RSA MECHELEN	VBOYS VELTEM	VRANCKEN
2200	FUTSAL BERCHEM	R'79 ETTERBEEK	VAN LAEKEN
2200	DRACON NINOVE	FUTSAL PUURS	BOOGERS
2200	BL DEV HULDENB	ZURENBORG ANTW	CAVE

DIVISION 3B

2015	MS JEMEPPE	R ST MJ FORST	SPRIO
2100	GIBO ROSELIES	APS OASIS BXL	EL HATIB
2115	F MOIGNELEE 75	SICILE PT LOUP	BAJRAKTARI
2115	BORUSS LOYERS	FSE JETTE CREW	LAVIOLETTE
2150	MFC CLERMONT	FLORENNES UTD	RENARD

DIVISION 3C

2015	HERMANO JUMET	RAJA HALLE	EL ABBOUTI
2100	RS LA LOUVIERE	AJM MOLENBEEK	LEBEAU
2100	ARES UTD BXL	HAINES P CITY	PEETERS
2115	HELLAS THULIN	AG JUN LA LOUV	MURATORE
2115	LAT LA HESTRE	FUTSAL PIETON	DUBOIS

DIVISION 3D

2000	MARSEIL WANZE	MF SJS AUBEL	FERRANTE
2015	BV MONT	WAL Y FALLAIS	LIEFFERINCKX
2115	TEAM GSI LIEGE	BF DINANT	AUDDOOR
2130	COSM STAVELOT	MF OREYE	CASTILLO
2140	MF ETALLE	GEDINNE UNITED	COLLIN
2210	LUNCH BASTOGNE	MFC SOUGNE	DUVIVIER

Iffsnamur.be

le site officiel de la L.F.F.S.-Namur